

## **La Réforme Protestante, est-elle terminée ?**

Une déclaration de convictions évangéliques

À la veille des célébrations du cinq-centième anniversaire de la Réforme Protestante, les Chrétiens Évangéliques du monde ont l'occasion de réfléchir de nouveau à l'héritage de la Réforme, à la fois pour l'église universelle de Jésus-Christ et pour le développement de l'annonce de l'Évangile. Après des siècles de controverses et des relations tendues entre les Évangéliques et les Catholiques, l'esprit amical œcuménique de ces derniers temps a mûri les conditions pour certains responsables des deux camps de proclamer plus ou moins la fin de la Réforme – que les désaccords principaux qui ont conduit à la rupture du Christianisme Occidental durant le XVI<sup>e</sup> siècle ont été résolus.

### ***Pourquoi certains affirment que la Réforme est terminée.***

Les deux raisons principales qui sont citées en faveur de l'idée que la Réforme est terminée:

- 1) Les défis des chrétiens dans le monde (par exemple : la laïcité et l'Islam) sont tellement pesants que les Protestants et les Catholiques ne peuvent plus demeurer divisés. Un témoignage uni (peut-être avec le Pape comme porte-parole ?) serait bénéfique pour le christianisme mondial.
- 2) Les divisions théologiques historiques (par exemple : le salut par la foi seule, l'autorité ultime de la Bible, la primauté de l'évêque de Rome) sont considérées comme des points de différence légitime par leur accentuation, mais ils ne sont pas des points aigus de division et de contraste qui empêcheraient l'unité.

La force cumulative de ces arguments a bien adouci l'approche de certains évangéliques dans leur compréhension et leur évaluation de l'Eglise Catholique Romaine.

Il est également important de constater que depuis un siècle, l'église évangélique mondiale a connu une croissance explosive, contrairement au Catholicisme Romain. Le fait que des millions des catholiques soient devenus évangéliques ces dernières années n'est pas ignoré par les responsables catholiques romains. Ils cherchent à répondre de façon stratégique à cette perte de fidèles, notamment par l'adoption du vocabulaire évangélique (par exemple : la conversion, l'Évangile, la mission et la miséricorde), et en établissant un dialogue œcuménique avec les églises qu'ils condamnaient autrefois. Il existe désormais des relations plus amicales et des dialogues entre Catholiques et Protestants, là où autrefois il y avait la persécution et l'animosité. Mais la question demeure encore: Est-ce que les différences fondamentales entre les Catholiques et les Protestants/Évangéliques existent toujours ou ont-elles disparu ?

### ***La Réforme est terminée ?***

Dans toute sa diversité et parfois ses tendances conflictuelles, la Réforme Protestante était avant tout un appel 1) à retrouver l'autorité de la Bible au-dessus de celle de l'église et 2) à reconnaître de nouveau le fait que le salut nous parvient par la foi seule.

Comme c'était le cas il y a cinq siècles, le Catholicisme Romain est un système religieux qui *n'est pas* basé sur les Ecritures seules. Du point de vue Catholique, la Bible n'est qu'une source d'autorité, mais pas la seule, et pas la plus importante. Selon ce point de vue, la tradition précède la Bible, est plus grande que la Bible, et n'est pas révélée à travers les Ecritures seules, mais aussi à travers l'enseignement continu de l'Eglise et son programme actuel, quel qu'il soit. Et parce que les Ecritures n'ont pas le dernier mot, la doctrine Catholique avec ses pratiques reste ouverte, et donc confuse à sa base.

La méthode théologique Catholique Romaine est fortement démontrée par la proclamation des trois dogmes (c'est-à-dire des croyances officielles) qui n'ont aucune base biblique. Ce sont en 1854 le dogme de l'immaculée conception de Marie, en 1870 le dogme de l'infaillibilité pontificale, et en 1950 le dogme de l'assomption physique de Marie. Ces dogmes ne représentent pas ce que la Bible enseigne, au contraire, ils la contredisent clairement. Dans le système Catholique, ces contradictions ne posent aucun problème. En effet, ce système théologique ne s'appuie pas sur l'autorité des Ecritures seules. Cela peut prendre deux millénaires pour formuler un nouveau dogme, du fait que les Ecritures n'ont pas le dernier mot, l'Eglise Catholique peut accueillir de telles nouveautés.

Concernant la doctrine du salut, de nombreux évangéliques ont l'impression que des convergences se développent de plus en plus par rapport à la justification par la foi, et que les tensions entre Catholiques et Évangéliques ont beaucoup diminué depuis le seizième siècle. Au Concile de Trente, (1543 – 1563), l'Église Catholique Romaine a fortement réagit contre la Réforme Protestante en déclarant « anathème » (maudit) ceux qui maintenaient la justification par la foi seule, et en même temps a affirmé l'enseignement que le salut est un processus de coopération avec la grâce infusée, plutôt qu'un acte fondé dans la grâce seule par la foi seule.

Certains affirment que la *Déclaration Conjointe sur la doctrine de la justification* signée par l'Église Catholique Romaine et la Fédération Mondiale Luthérienne en 1999 a comblé l'écart. Bien que ce document est parfois favorable à l'égard d'une compréhension plus biblique de la justification, il affirme néanmoins explicitement le même point de vue que le Concile de Trente sur la justification. Toutes ses condamnations des convictions historiquement Protestantes/Evangéliques sont encore en vigueur aujourd'hui ; mais elles ne s'appliquent pas à ceux qui affirment cette position floue trouvée dans la *Déclaration Conjointe*.

Comme ça a été le cas à Trente, dans la *Déclaration Conjointe*, la justification est un processus qui est promulgué par un sacrement de l'Eglise (le baptême) ; elle *n'est pas* reçue par la foi seule. C'est un cheminement qui exige une contribution de la part des fidèles et une participation continue dans le système sacramental. Il n'y a aucune notion de la justice de Dieu étant imputée par Christ au croyant, et il ne peut donc pas y avoir d'assurance du salut. De plus, le point de vue de l'Eglise Catholique Romaine est révélé par l'usage continu des indulgences (c'est-à-dire – la rémission de la punition temporelle pour le péché allouée par l'Eglise lors d'occasions spéciales). C'était la théologie des indulgences qui a déclenché la Réforme, mais ce système a été invoqué récemment par le Pape François en 2015-2016 pour l'Année de la Miséricorde. Ceci montre que le point de vue de base de l'Eglise Catholique Romaine sur le salut, qui dépend de la médiation de l'Eglise, de la distribution de

la grâce par les moyens de ses sacrements, de l'intercession des saints, et du purgatoire, est toujours fermement en place, même après la *Déclaration Conjointe*.

### ***Un regard vers l'avenir***

Ce qui est vrai pour l'Église Catholique Romaine en termes de réalité doctrinale et institutionnelle ne représente pas forcément ce qui est vrai pour chaque Catholique. La grâce de Dieu est en œuvre dans les hommes et les femmes qui se repentissent et qui mettent leur confiance en Dieu seul, qui répondent à l'Évangile de Dieu en vivant comme des disciples qui cherchent à connaître le Christ et le faire connaître.

Cependant, ses déclarations dogmatiques qui restent inchangées et sa structure politique et diplomatique bien complexes exigent attention et prudence dans toute association avec l'Église Catholique en tant qu'institution. Les tendances actuelles qui encouragent le renouvellement de certains aspects de la louange et la vie Catholique (par exemple : l'accessibilité de la Bible, un renouvellement de la liturgie, un rôle pour les laïcs de plus en plus important, le Mouvement Charismatique), ne prouvent pas en elles-mêmes que l'Église Catholique Romaine s'engage à une réforme substantive selon la Parole de Dieu.

Dans notre contexte mondial, nous encourageons la coopération entre les Évangéliques et les Catholiques dans tout domaine commun, comme la protection de la vie et la promotion de la liberté religieuse. Cette coopération s'ouvre également aux personnes d'autres convictions religieuses et idéologiques. Là où les valeurs communes sur le plan éthique, social, culturel et politique se trouvent menacées, des efforts de collaboration sont à être encouragés. En revanche, quand il s'agit de l'accomplissement de la tâche missionnaire de proclamation au monde et de vivre l'Évangile de Jésus-Christ, les Évangéliques devraient faire attention de garder des principes de l'Évangile bien clairs lors de la formation de coalitions et de partenariats.

La position que nous venons d'articuler reflète les convictions Évangéliques historiques avec sa passion pour l'unité parmi les croyants en Jésus Christ, selon la vérité de l'Évangile.<sup>1</sup> Les

---

<sup>1</sup> Ces convictions fondamentales ont été publiées dans les documents officiels par deux organisations Évangéliques mondiales, l'Alliance Évangélique Mondiale et le Mouvement de Lausanne. Après avoir traité des sujets tels que la mariologie, l'autorité dans l'église, le papauté et l'infaillibilité, la justification par la foi, les sacrements et l'Eucharistie, et la mission de l'église ; l'Alliance Évangélique Mondiale a résumé : « La coopération en mission entre Évangéliques et Catholiques est gravement limitée à cause des obstacles « insurmontables » (l'Alliance Évangélique Mondiale, *Evangelical Perspective on Roman Catholicism* (1986) dans Paul G. Schrotenboer (ed.), *Roman Catholicism. A Contemporary Evangelical Perspective* (Grand Rapids : Baker Book House 1987) p. 93) On voit cette perspective reflétée dans l'article de 1980 Le dossier occasionnel de Lausanne sur le Témoignage Chrétien aux Chrétiens Nominaux parmi les Catholiques Romains et un commentaire de l'auteur principal de l'Alliance Lausanne John Stott : « Nous sommes prêts à coopérer avec eux (les Catholiques Romains, les Orthodoxes, ou les protestants libéraux) dans les bonnes œuvres de la compassion chrétienne et la justice sociale. C'est lorsque nous

problèmes qui ont déclenché la Réforme protestante il y a cinq cents ans sont toujours d'actualité au 21e siècle pour l'église en entier. Et, alors que nous restons ouverts à toute occasion de préciser cette position, les Evangéliques affirment, avec tous les Réformateurs, les convictions fondamentales que la Bible est notre autorité finale et que nous sommes sauvés par la foi seule.

---

sommes invités à évangéliser avec eux que nous nous trouvons face à un dilemme douloureux car un témoignage commun nécessite une foi commune, et une coopération dans l'évangélisation dépend d'un accord sur le contenu de l'Évangile. » (Le comité de Lausanne pour l'Évangélisation Mondiale. « Lausanne Occasional Paper 10 on the Witness to Nominal Christians among Roman Catholics » (Pattaya, Thaïlande, 1980) ; John Stott *Make the Truth Known. Maintaining the Evangelical Faith Today* (Leicester, Royaume-Uni : UCCF Livrets 1983). p. 3-4.